



**SYNDICAT
D'URBANISME
DU PAYS DE VITRÉ**
SCOT & AMÉNAGEMENT

Vitré, le 24 mars 2025

Madame Elisabeth GUIHENEUX
2 rue du Cheval Blanc
BP 93408
35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

N/Réf. : LG/LL

Objet : Avis sur le PVAP

Madame Le Maire,

Dans le cadre du projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), vous avez bien voulu transmettre le dossier cité en objet au Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, chargé du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale.

Je vous informe qu'il a été émis un avis favorable sur ce dossier.

Afin de permettre le suivi des documents d'urbanisme, merci de bien vouloir nous transmettre les pièces du dossier approuvé.

Je vous prie d'agréer, Madame Le Maire, mes salutations les plus distinguées et cordiales.

Le Président



M. Luc Gallard